

Secteur Relations Internationales - Subventions à diverses associations

M. LE MAIRE, Rapporteur : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 7 avril 1997 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

1 - Subventions à des associations :

* 3 240 F à l'Association Comté Baltique Amour pour l'accueil de 27 personnes de Tver (Russie) du 18 au 28 juin 2000 (échange culturel).

* 336 F à la Jeune Chambre Economique de Besançon pour l'accueil de 4 personnes de la Jeune Chambre Economique d'Huddersfield (Angleterre) du 9 au 15 juillet 2000 (échange culturel et professionnel).

2 - Subvention exceptionnelle proposée par la Commission Relations Internationales

* 2 000 F, à titre exceptionnel, au Centre de vol à voile de l'Aéro-Club du Doubs pour l'accueil, dans le cadre des échanges internationaux des cadets de l'air, de 23 jeunes pilotes de différentes nationalités, le 23 juillet 2000.

Ces subventions ne seront versées que sur présentation d'un compte rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense, soit 5 576 F, sera prélevée sur les crédits du Service Relations Extérieures, chapitre 92.04. 6574.94036.00400 abondés par un transfert de crédit de 5 000 F du 92.04.6714.94036. 00400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Relations Internationales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 26 décembre 2000.